



Bénin: chasseurs sans frontières ...et sans scrupules!

Roland Libois

Docteur ès Sciences Zoologiques

Les exigences d'un développement durable ne sont pas uniquement des nécessités d'ordre environnemental. Elles impliquent également une approche économique en vue de satisfaire les besoins vitaux d'une population africaine qui exploite des ressources naturelles de façon traditionnelle.

Au sud du Bénin, le lac Nokoué est une immense lagune côtière de 180 km², séparée de la mer par un cordon littoral où s'est bâtie la ville de Cotonou, capitale économique du pays et port de transit pour les pays du Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali). Recevant les eaux de l'Ouémé qui draine une grande partie du pays, son niveau fluctue saisonnièrement en fonction des pluies qui arrosent le bassin versant du fleuve. Très hautes en août-septembre, les eaux recouvrent une zone de plusieurs dizaines de milliers d'hectares de marais, le long du cours inférieur du fleuve. Leur niveau baisse alors progressivement jusqu'au début de la saison des pluies suivante. En février-mars, déjà, le marais est relativement sec.

Ce vaste écosystème est exploité tout au long de l'année par des populations de pêcheurs principalement établies dans des villages lacustres ou riverains constitués de maisons construites sur pilotis. Des paysans mettent également à profit la décrue pour cultiver maïs, piment, manioc, gombo, amarante, etc. Ils élèvent aussi quelques troupeaux de bovins qui, avec leurs cortèges de Hérons gardeboeufs, émaillent ce paysage très vert de quelques taches blanches. Enfin, l'activité touristique s'est développée en un point: Ganvié, présenté comme la Venise africaine et devenu ainsi pôle d'attraction et de commerce.

Exploitation piscicole menaçante

La lagune fait l'objet d'une exploitation piscicole très particulière. Peu profonde, elle est quadrillée d'un réseau serré de petites



*La lagune représente une escale fort importante pour un grand nombre d'échassiers, comme ce Jacana (*Jacana spinosa*). Photo D. Hubaut*



Vue sur le Lac Nokoué, alimenté par la rivière Ouémé qui reçoit elle-même quasi toute l'eau douce du pays. Les cabanes sont construites sur pilotis par les pêcheurs locaux. Photo Roland Libois

parcelles, les akadja, délimitées par des branchages fichés dans la vase. Ces akadja sont autant de parcs-pièges à poissons où le propriétaire pratique la pêche au filet. Des crevettes sont également pêchées au moyen de nasses ouvertes à la jonction de rideaux de branchettes. Elles sont attirées la nuit dans ces pièges au moyen de flambeaux disposés juste au-dessus des nasses.

Les branchages des akadja ne sont évidemment pas éternels: ils finissent par s'affaiblir et par pourrir sur le fond. Par conséquent, ils doivent être fréquemment renouvelés. Coupés en brousse, souvent à plusieurs dizaines de kilomètres de distance, les fagots sont acheminés par camion jusqu'à la bordure de la cuvette où sont aménagés de petits ports reliés à la lagune par un étroit chenal. Là, après stockage éventuel, les fagots sont chargés sur des pirogues et

conduits à destination par voie d'eau.

Ce mode de pêche n'est pas sans conséquence pour l'écosystème. En effet, il sous-entend une surexploitation des ressources piscicoles qui se traduit par une diminution progressive de la taille des poissons pêchés et par une chute globale des stocks. La baisse des rendements entraîne à son tour une intensification de la pression car la demande du marché de Cotonou, très proche, est forte. Par ailleurs, les fascines contribuent à l'accélération de la sédimentation des alluvions apportées par les crues et donc au comblement progressif de la lagune. A terme, les problèmes de productivité piscicole risquent donc de prendre une tournure dramatique.

Une avifaune mariant Afrique et Europe

Le milieu est cependant encore très riche.



Le Chevalier guignette, petit échassier migrateur qui recherche sa nourriture le long des rivages et sur les grèves boueuses, se rencontre régulièrement dans cette région. Photo D. Amhem

Les oiseaux piscivores s'y observent en grand nombre. Martins-pêcheurs pie et huppé, Hérons cendré et pourpré, Grande Aigrette, Aigrette garzette, Grand Cormoran et Cormoran africain, sternes et guifettes (noire, leucoptère) de passage. Les marais sont également un milieu de prédilection pour le Jacana, le Râle noir, les Hérons crabiers et noir et l'Ibis hagedash (cinq espèces assez communes) ainsi que pour de nombreux canards (Dendrocygnes veufs), lorsque les eaux sont plus hautes. Des migrateurs au long cours y trouvent aussi refuge et nourriture: quantité de Bergeronnettes printanières, des Traquets tariers, des Chevaliers sylvains, culs-blancs, gambettes et guignettes y transitent au printemps, avant leur retour vers l'Europe. Râle des genêts, Barge à queue noire, Courlis corlieu, Bécassine des marais et Bécasseau

cocorli y ont également été observés.

Au-dessus des immensités vertes, royaume des diverses cisticoles, chassent sans relâche les nombreuses Hirondelles paludicoles, ressemblant aux Hirondelles de rivage, des Hirondelles à longs brins ainsi que des Glaréoles à collier qui n'hésitent pas à chasser les insectes dans la fumée des incendies de graminées, en compagnie des rutilants Guépriers écarlates. Parmi les rapaces, s'il est quelquefois possible d'observer le Busard des roseaux, l'Elanion blanc est régulier et le Milan noir vraiment omniprésent. Près des villages, la faune est différente, beaucoup plus banale, dominée par quelques espèces ubiquistes telles que le Moineau gris, le Tisserin gendarme, la Tourterelle maillée ou le Bulbul commun.



Le Râle noir appartient à la famille des Rallidés. Sa légèreté et ses hautes pattes lui permettent de se déplacer aisément sur les larges feuilles des plantes aquatiques. Photo Damien Hubaut/WP

La chasse ...au mépris des réglementations locales

Malheureusement, ce milieu de toute première importance, tant pour l'avifaune locale que pour bon nombre de migrateurs paléarctiques, ne jouit d'aucune protection. Les autorités béninoises sont cependant conscientes de la grande valeur biologique de tout cet ensemble mais n'ont pas de moyens pour assurer un minimum de surveillance. Différents témoins rencontrés sur place nous ont toutefois affirmé que l'endroit était loin d'être un paradis pour les oiseaux. Proche de la capitale, il est facilement et rapidement accessible à quiconque. Le taxi pour y accéder ne coûte pas 100 francs belges ...et pour quelques milliers de francs CFA (1 FB = 16 FCFA), il se trouve facilement un villageois qui vous indique quelques "bons" coins ou qui vous accompagne pour faire le coup de fusil ou pour remplir une pleine glacière d'ignicolores dont les cadavres empilés et rutilants ironisent garnir Dieu sait quels intérieurs. En toute illégalité, bien entendu, mais comme il n'y a pas de contrôle...

C'est ainsi que certains expatriés, des Libanais et des Européens, Français pour la plupart, s'arrogent le droit d'aller tirer là-bas, en toute impunité, des espèces qui ne sont

plus chassables chez nous depuis belle lurette et qui sont également protégées en vertu des lois béninoises. Localement, certaines voix s'élèvent pour dénoncer ces abus, mais ces personnes manquent de moyens ne fût-ce que pour réaliser des surveillances régulières et, à fortiori, pour s'opposer efficacement à des trafiquants locaux sans vergogne ou à des représentants de l'ancienne puissance colonisatrice encore solidement implantée.

Le tourisme: solution pacifique?

Une certaine forme de tourisme centré sur la découverte ornithologique serait peut-être un moyen d'enrayer les massacres, car les villageois auraient vite compris leur intérêt: le même oiseau peut faire le ravissement de plusieurs dizaines d'observateurs alors qu'il ne peut assouvir la passion que d'un seul chasseur...

Les hôtels de la capitale ne sont pas loin et, à partir d'une pirogue louée à un prix raisonnable - guide compris -, la découverte de l'avifaune de cet immense complexe marécageux peut se faire sans se mouiller les pieds. Il ne vous reste qu'à réserver votre billet d'avion!

